

---

## Enterrement des ABCD de l'égalité

---

### SUD éducation revendique une véritable prise en compte de la lutte contre le sexisme et les LGBTphobies

Mercredi 2 juillet, des militant-e-s de syndicats de l'éducation et d'associations féministes et LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) se sont rassemblé-e-s devant le Ministère de l'Éducation pour protester contre l'enterrement des ABCD de l'égalité, aux cris de « *Reculs face aux réactionnaires, ce gouvernement nous désespère* ».

Une délégation composée de représentantes de SUD éducation, FièrEs, Osez le féminisme, CNDP, Planning familial et du Collectif Education contre les LGBTphobies en milieu scolaire et universitaire a été reçue par le cabinet du ministre. De la part du ministère, l'intention était claire : éluder les raisons de la suppression des ABCD et faire la pub du « plan d'action » annoncé deux jours avant.

#### Rien dans ce qui est annoncé n'est de nature à masquer les reculs du gouvernement

- **La réaffirmation dans les programmes**, à l'horizon 2016, de l'éducation à l'égalité, à traiter de manière transversale, ne risque-t-elle pas d'aboutir à sa dilution et à son effacement plutôt qu'à un renforcement ? Par ailleurs, plus aucun dispositif dédié ne sera proposé aux élèves : certes, inclure de façon transversale, dans chaque enseignement, une perspective anti-sexiste est nécessaire... mais prendre le temps d'une réflexion spécifique sur les stéréotypes sexistes et homophobes est un complément indispensable
  - **La formation initiale** annoncée dans les ESPE existe déjà, et l'autonomie de chaque ESPE lui donne une place très variable. Le ministère l'a reconnu lui-même : les heures et les modalités des modules peuvent varier fortement d'une académie à l'autre
  - **La formation continue** ? Selon ce plan d'action, ce sont d'abord les IEN qui seront formés pour ensuite faire sensément « ruisseler » ces formations jusqu'aux enseignant-e-s... qui peut croire, dans un contexte d'austérité où les moyens de la formation sont réduits, dans un contexte de mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui diminue le temps des animations pédagogiques proposées aux professeur-e-s des écoles pour se former, oui qui peut croire qu'une réflexion sur ces pratiques pour promouvoir l'égalité va arriver jusqu'aux enseignant-e-s, et encore mieux, jusqu'aux élèves ?
  - **Et la fameuse « mallette pédagogique »** virtuelle ne remplacera pas une véritable formation : c'est par de vraies discussions en petits groupes permettant de vrais échanges, que les enseignant-e-s peuvent réfléchir efficacement à leurs pratiques. La mise à disposition d'outils en ligne ne peut remplacer une politique active et ne suffit en rien à garantir la mise en œuvre effective d'un plan d'action dans les classes, comme le faisaient les ABCD
  - **La « culture de l'égalité »** sera inscrite comme un axe prioritaire par le ministère ? Combien de textes ministériels sont restés purement incantatoires ? Combien de dispositions (par exemples les 3h d'éducation à la sexualité en collège) sont sensément prévues dans les textes mais déjà non mises en place ?
  - **Le ministère veut « apaiser »** dit-il ? Où est l'apaisement quand des gages sont donnés aux réactionnaires, qui du coup multiplient les outrances rétrogrades ? Où est l'apaisement quand les stéréotypes sexistes et homophobes sont ainsi légitimés et que les violences sexistes et homophobes, verbales et physiques, augmentent dans la société comme en milieu scolaire ?
- SUD éducation n'est pas dupe des annonces ministérielles, et appelle à exiger dans l'unité la plus large une véritable prise en compte de la lutte contre le sexisme et les LGBTphobies en milieu scolaire, pour construire une école égalitaire et émancipatrice :**
- **par la mise en place de dispositifs concrets sur le terrain à destination des élèves des écoles comme des collèges et lycées, comme l'étaient les ABCD de l'égalité**
  - **par une formation initiale significative sur ces questions (et selon un volume horaire identique partout) pour tous les personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-e-s mais aussi GPE, AED, agent-e-s)**
  - **par une formation continue renforcée sur ces questions**
  - **par la pérennisation de partenariats avec associations et intervenant-e-s extérieur-e-s**